

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 8 (1898)

Artikel: Pistolets de Genève de 35 florins ou pistolets de 10 livres

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-172150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PISTOLES DE GENÈVE DE 35 FLORINS

OU

PISTOLES DE 10 LIVRES

Le monnayage de la pistole de 35 florins, l'une des plus récentes des onze espèces de monnaies d'or qu'émit l'ancienne seigneurie de Genève, commença en 1752, se poursuivit à peu près sans interruption jusqu'en 1762, fut repris en 1770 et cessa en 1772.

Les coins des pistoles de 1770 et 1772 furent gravés par Antoine Dassier, ceux des pistoles précédentes par son père, Jean Dassier, le célèbre graveur genevois.

Après avoir comparé tous les exemplaires de cette monnaie, trouvés au Cabinet des médailles et dans les principales collections de Genève, nous avons dressé une liste de ses variétés, liste que nous croyons complète et définitive.

Nous la donnons ici avec la description de chaque variété.

1—2. — **Pistole de 1752** (*Demole* n° 558).

(1) PREMIÈRE VARIÉTÉ.

RESPUBL · GENEVEN ·

Armes de Genève dans un cartouche surmonté d'un soleil. Le soleil est formé de six rayons droits et de six rayons ondulés ; ces rayons sont évidés ; dans l'espace laissé libre entre chaque rayon droit et ondulé il y a un petit rayon droit ; au centre du soleil et dans un cercle $\text{IH}\Sigma$.

R. POST TENEBRAS LUX .

Exergue : · J752 ·

Dans le champ, un soleil formé de huit rayons droits et de huit rayons ondulés; les rayons droits sont évidés sur une seule ligne, les rayons ondulés sur deux lignes parallèles; au centre du soleil et dans un cercle IHS

Mod. : 0,023. Poids : 5,630 gr.

Tranche perlée.

(2) DEUXIÈME VARIÉTÉ.

Avers et revers du numéro précédent.

Mod. : 0,0225. Poids : 5,630 gr.

Tranche : annelets allongés alternant avec une perle.

3—6. — **Pistole de 1753** (*Demole* n° 559).

(3) PREMIÈRE VARIÉTÉ.

RESPUBL · GENEVEN ·

Armes de Genève dans un cartouche surmonté d'un soleil. Le soleil est formé de six rayons droits et de six rayons ondulés; ces rayons sont pleins; dans l'espace laissé libre entre chaque rayon droit et ondulé il y a un petit rayon droit; au centre du soleil IHS

R. POST TENEBRAS LUX

Exergue : * 1753 *

Dans le champ, un soleil formé de huit rayons droits et de huit rayons ondulés; les rayons droits sont pleins, les rayons ondulés sont évidés sur deux lignes parallèles; dans l'espace laissé libre entre chaque rayon droit et ondulé, il y a un faisceau de trois rayons; au centre du soleil IHS

Mod. : 0,022. Poids : 5,640 gr.

Tranche perlée, comme du reste la tranche de toutes les pièces suivantes.

(4) DEUXIÈME VARIÉTÉ.

RESPUBL · GENEVEN ·

Armes de Genève dans un cartouche surmonté d'un soleil. Le soleil est formé de six rayons droits et de six rayons ondulés ; ces rayons sont pleins ; dans l'espace laissé libre entre chaque rayon droit et ondulé il y a un faisceau de trois petits rayons ; au centre du soleil $\text{IH}\Sigma$

R. POST TENEBRAS LUX

Exergue : * 1753 *

Dans le champ, un soleil semblable à celui de la 1^{re} variété de 1753.

Mod. : 0,022. Poids : 5,660 gr.

(5) TROISIÈME VARIÉTÉ.

RESPUBL · GENEVEN ·

Armes de Genève dans un cartouche surmonté d'un soleil. Le soleil est formé de six rayons droits et de six rayons ondulés ; ces rayons sont pleins ; au centre du soleil $\text{IH}\Sigma$ en lettres incuses.

R. POST TENEBRAS LUX

Exergue : * 1753 *

Dans le champ, un soleil formé de huit rayons droits et de huit rayons ondulés ; les rayons droits sont pleins, les rayons ondulés sont évidés sur deux lignes parallèles ; dans l'espace laissé libre entre chaque rayon droit et ondulé il y a un faisceau de quatre rayons (au lieu de trois) ; au centre du soleil $\text{IH}\Sigma$ en lettres incuses.

Mod. : 0,0245. Poids : 5,650 gr.

(6) QUATRIÈME VARIÉTÉ.

Avers semblable à celui de la 2^{me} variété de 1753.

Revers semblable à celui de la 3^{me} variété de 1753.

Mod. : 0,0245. Poids : 5,670 gr.

7—8. — **Pistole de 1754** (*Demole* n° 560).

(7) PREMIÈRE VARIÉTÉ.

RESPUBL · GENEVEN ·

Le *point* après RESPUBL est noyé dans l'extrémité d'un des rayons du soleil.

Armes de Genève dans un cartouche surmonté d'un soleil. Le soleil est formé de six rayons droits et de six rayons ondulés, ces rayons sont pleins; dans l'espace laissé libre entre chaque rayon droit et ondulé il y a un petit rayon droit; au centre du soleil $\text{I}\ddot{\text{H}}\Sigma$

R. POST TENEBRAS LUX

Exergue : * 1754 *

Dans le champ, un soleil formé de huit rayons droits et de huit rayons ondulés; ces rayons sont pleins; au centre du soleil et dans un cercle $\text{I}\ddot{\text{H}}\Sigma$

Mod. : 0,0225. Poids : 5,650 gr.

(8) DEUXIÈME VARIÉTÉ.

Avers semblable à celui de la 1^{re} variété de 1754.

R. POST TENEBRAS LUX

Exergue : * 1754 *

Dans le champ, un soleil formé de huit rayons droits et de huit rayons ondulés; ces rayons sont pleins; dans l'espace laissé libre entre chaque rayon droit et ondulé il y a un faisceau de trois rayons; au centre du soleil $\text{I}\ddot{\text{H}}\Sigma$

Mod. : 0,022. Poids : 5,660 gr.

9—10. — **Pistole de 1755** (*Demole* n° 561).

(9) PREMIÈRE VARIÉTÉ.

RESPUBL · GENEVEN ·

Armes de Genève dans un cartouche surmonté d'un

soleil. Le soleil est formé de huit rayons droits et de huit rayons ondulés; ces rayons sont évidés; au centre du soleil et dans un cercle $\text{I}\ddot{\text{H}}\Sigma$

R. POST TENEBRAS LUX

Exergue : * 1755 *

Dans le champ, un soleil formé de huit rayons droits et de huit rayons ondulés; ces rayons sont pleins; au centre du soleil $\text{I}\ddot{\text{H}}\Sigma$

Mod. : 0,023. Poids : 5,650 gr.

(10) DEUXIÈME VARIÉTÉ.

Avers semblable à celui de la 1^{re} variété de 1755.

R. POST TENEBRAS LUX

Exergue : * 1755 *

Dans le champ, un soleil formé de huit rayons droits et de huit rayons ondulés; ces rayons sont pleins; au centre du soleil et dans un cercle $\text{I}\ddot{\text{H}}\Sigma$

Mod. : 0,022. Poids : 5,630 gr.

11. — **Pistole de 1756** (*Demole* n° 562).

« Haller décrit cette pistole, sous le n° 2066, comme « semblable à celle de 1752, sauf 1756; il n'indique pas où « il l'a vue. Les collections Jallabert, de Luc et Rilliet ne la « possédaient pas au siècle passé», et Demole (*Histoire monétaire de Genève*), n'a pu la retrouver. Nous n'avons pas été plus heureux que lui.

Les coins de cette pistole ont cependant existé, car ce sont ceux-là mêmes qui, modifiés, ont servi à frapper les pistoles de 1757. En effet, et la modification est assez superficielle pour qu'on la découvre facilement en examinant une pistole de 1757 : le 6 primitif du millésime est très visible sous le 7, gravé après coup.

12—13. — **Pistole de 1757** (*Demole* n° 563).

(12) PREMIÈRE VARIÉTÉ.

RESPUBL · GENEVEN ·

Armes de Genève dans un cartouche surmonté d'un soleil. Le soleil est formé de huit rayons droits et de huit rayons ondulés ; ces rayons sont évidés ; au centre du soleil et dans un cercle IHS

R. POST TENEBRAS LUX

Exergue : * 1757 *

Dans le champ, un soleil formé de huit rayons droits et de huit rayons ondulés ; ces rayons sont pleins ; au centre du soleil et dans un cercle IHS

Mod. : 0,0225. Poids : 5,620 gr.

(13) DEUXIÈME VARIÉTÉ.

Avers semblable à celui de la 1^{re} variété de 1757.

Revers semblable à celui de la 1^{re} variété de 1757, sauf à l'exergue, où il y a * 1757 *

Mod. : 0,022. Poids : 5,630 gr.

14. — **Pistole de 1758** (*Demole* n° 564).

RESPUBL · GENEVEN ·

Armes de Genève dans un cartouche surmonté d'un soleil formé de nombreux rayons droits et inégaux ; au centre du soleil et dans un cercle IHS

R. POST TENEBRAS LUX

Exergue : * 1758 *

Dans le champ, un soleil formé de huit rayons droits et de huit rayons ondulés ; ces rayons sont pleins ; au centre du soleil IHS

Mod. : 0,022. Poids : 5,645 gr.

15—17. — **Pistole de 1762** (*Demole* n° 565).

(15) PREMIÈRE VARIÉTÉ.

RESPUBL · GENEVEN ·

Armes de Genève dans un cartouche surmonté d'un soleil. Le soleil est formé de huit rayons droits et de huit rayons ondulés; ces rayons sont évidés; au centre du soleil $\text{IH}\Sigma$

R. POST TENEBRAS LUX

Exergue : * 1762 *

Dans le champ, un soleil formé de huit rayons droits et de huit rayons ondulés; ces rayons sont pleins; au centre du soleil et dans un cercle $\text{IH}\Sigma$

Mod. : 0,0225. Poids : 5,630 gr.

(16) DEUXIÈME VARIÉTÉ.

RESPUBL · GENEVEN ·

Armes de Genève dans un cartouche surmonté d'un soleil formé de nombreux rayons droits et inégaux; au centre du soleil $\text{IH}\Sigma$

Le fût de la clef a 3 barres transversales.

Revers semblable à celui de la 1^{re} variété de 1762.

Mod. : 0,0225. Poids : 5,620 gr.

(17) TROISIÈME VARIÉTÉ.

RESPUBL · GENEVEN ·

Armes de Genève dans un cartouche surmonté d'un soleil formé de nombreux rayons droits et inégaux (la disposition des rayons diffère de celle de la 2^{me} variété); au centre du soleil $\text{IH}\Sigma$

Le fût de la clef a 4 barres transversales et se termine à sa partie inférieure par un petit ornement triangulaire, dont l'angle le plus aigu est dirigé en bas.

Revers semblable à celui de la 1^{re} variété de 1762.
Mod. : 0,0225. Poids : 5,630 gr.

18. — **Pistole de 1770** (*Demole* n° 566).

RESPUBL · GENEVEN ·

Armes de Genève dans un cartouche surmonté d'un soleil formé de nombreux petits rayons droits et inégaux; au centre du soleil IHS

R. POST TENEBRAS LUX

Exergue : * 1770 * 1

Dans le champ, un soleil formé de huit rayons droits et de huit rayons ondulés; ces rayons sont pleins; au centre du soleil et dans un cercle IHS

Mod. : 0,023. Poids : 5,620 gr.

19. — **Pistole de 1772** (*Demole* n° 567).

RESPUBL · GENEVEN ·

Armes de Genève dans un cartouche surmonté d'un soleil formé de nombreux petits rayons droits et inégaux; au centre du soleil IHS

R. POST TENEBRAS LUX · 1772 ·

Dans le champ, aigle d'empire couronné.

Mod. : 0,023. Poids : 5,655 gr.

Toutes les pièces décrites font partie de ma collection, à l'exception de celle n° 6, qui appartient à la collection de M. Paul-Ch. Strœhlin.

Genève, mai 1898.

Dr C. REYMOND.

¹ Nous rappelons qu'il ne nous est pas possible de reproduire exactement les signes tels que rosettes, fleurs, ornements et fleurons. Nous avons choisi dans notre matériel ceux qui s'en rapprochent le plus.